

Technicien Jardins Espaces Verts

(Formation Professionnelle Continue)



Accédez à une qualification reconnue par les professionnels du paysage

OBJECTIFS

Formation permettant la préparation d'une Certification « Technicien Jardins Espaces Verts » de niveau 4

Formation au métier de chef d'équipe et de chantier en Jardins Espaces Verts

PRÉ-REQUIS

Savoir parler, lire et écrire le français

Connaître les règles de calculs de base

Avoir une bonne capacité relationnelle

Avoir le sens de l'esthétique

Avoir une bonne condition physique et de l'endurance

MODALITÉS D'ACCÈS

Etre titulaire d'un diplôme ou titre 3 (18 ans minimum)

Justifier d'une année d'interruption entre le cycle scolaire et la formation

Demandeur d'emploi, Salarié, CFP Transition professionnelle, CPF, Auditeur libre, ...

Satisfaire à une évaluation d'entrée (tests, entretien)

CONTENU DE LA FORMATION

Bloc de compétence 1 : Réalisation d'aménagements paysagers et d'entretien d'espaces paysagers.

Bloc de compétence 2 : Organisation des chantiers d'espaces verts.

Bloc de compétence 3 : Participation aux décisions relatives aux futurs chantiers JEV de l'entreprise ou du service.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

28 semaines (980 heures) à la MFR-CFTA, dont 10 % en multimodalité (à distance).

18 semaines (630 heures) de stage dont 2 semaines de mobilité européenne.

Apports théoriques en enseignements techniques et généraux en présentiel (méthodes actives et interrogatives), démonstrations pratiques.

Mise en situation professionnelle, chantiers écoles, interventions de professionnels.

Visites de jardins, de parcs, de chantiers, études de cas concrets d'aménagement.

Salles, plateau technique, salles vidéo, matériels de vidéo de projection.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- ✓ Réaliser des chantiers d'aménagement paysagers dans le respect de la commande, de la réglementation et du développement durable.
- ✓ Assurer l'entretien des espaces paysagers dans le respect de la réglementation et du développement durable

Technicien Jardins Espaces Verts

(Formation Professionnelle Continue)

- ✓ Contribuer à la veille technique de l'entreprise ou du service du paysage.
- ✓ Coordonner une équipe de travail autour d'un chantier paysager.
- ✓ Participer à l'organisation des relations avec les clients de l'entreprise.
- ✓ Assurer le suivi technico économique d'un chantier JEV.
- ✓ Etablir et justifier les éléments d'une étude avec devis.
- ✓ Analyser son activité au sein de l'entreprise ou du service.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

De l'apprenant :

Réalisation d'évaluations formatives.

1 évaluation certificative réalisée par le maître de stage.

5 évaluations certificatives réalisées par un jury (professionnel +technicien).

2 évaluations terminales réalisées par un jury (professionnel +technicien) en juin

De la formation :

Réalisation de bilans réguliers à chaque session, (tours de table, questionnaires individuels), bilan intermédiaire et final de la formation

FINANCEMENT/RÉMUNÉRATION

Rémunération Pôle Emploi (si droits ARE).

Rémunération Région (si absence de droit ARE).

ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation et les espaces de vie sont

accessibles aux personnes à mobilité réduite (contactez notre référent handicap).

MÉTIERS VISÉS/POURSUITE D'ÉTUDES

Métiers visés : Paysagiste, Agent technique de paysage, Chef d'équipe, Encadrant technique de chantier d'insertion, Technicien en bureau d'études, Ouvrier hautement qualifié, Conseiller, Vendeur.

Poursuite d'études :

Réalisation d'un certificat de spécialisation (CS)

Poursuite d'études supérieures : BTS.

TARIFS

Pour les demandeurs d'emploi : financement par le Conseil Régional de Normandie,

Pour les autres statuts : 12,00 € / heure en centre

Frais d'inscription examen : 26 €

Restauration et d'hébergement : nous contacter

CONTACTS

Coordonnateur TJEV :

Emmanuel CONSTANTIN

emmanuel.constantin@mfr.asso.fr

Référent handicap :

Mickaël CHATELAIS

Mickael.chatelais@mfr.asso.fr

☎ 02.33.30.68.50